

VOUS AVEZ DES PROJETS DANS LE SITE CLASSE OU LE SITE INSCRIT DU VEZELIEN ?

L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
ET L'INSPECTEUR DES SITES PEUVENT VOUS
CONSEILLER.

PROCHAINES PERMANENCES en 2018 :

26 juillet (UDAP)

30 août

26 octobre

22 novembre

20 décembre

sur rendez vous : mairie de Saint Père

tel : 03 86 33 26 62

**Merci de vous munir de tous éléments facilitant la
compréhension de votre projet : plans, photos, devis etc**